

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE QUARTIERS DU JEUDI 11 OCTOBRE 2012



Présents :

Collège des élus

Jean-François Chazottes, Président
Jacqueline Marconi, Maire adjointe
Philippe Ménager, 1^{er} Maire adjoint

Collège des acteurs socio Economiques et associatifs

Kalid Arabi, A.U.V.M
Téta Bendavid, artiste
Laurence Bredillet, pharmacienne
Jocelyne Bruneau, Amicale locataires du Clos Marcel Paul
Philippe Daout, association parc de la Cloche
Christian De Barros, Amicale place du marché
Isabelle Novar, association Act'Ligue up
Pierre Stouvenel, Mrap

Collège des habitants

Flavia Donfrancesco
Elisabeth Gauthreau
Maryse Gressot
Jeannine Leduc
Patrice Le Guen
Françoise Le Quinio
Maryline Raso

Excusé(e)s

Geneviève Bonnisseau, Conseillère municipale
Paul Farouz, Maire Adjoint
Colette Henno
Pascale Soulard, Conseillère municipale

La séance est ouverte à 20h.

Le compte rendu de la précédente réunion est adopté.

I/Rapport d'activité municipale

Accueil et installation des nouveaux collèges

M. Chazottes remercie celles et ceux qui se sont portés candidats à l'élection des conseils de quartiers. Il indique qu'il restera attentif aux suggestions et critiques de tous ceux, à qui le tirage au sort n'a pas souri. Il profite également de cet accueil, pour rappeler le rôle du Conseil de quartiers ainsi que les règles qui président à son bon déroulement.

Bilan d'étape des Conseils de Quartiers Ouest

Le président rappelle, à l'occasion du renouvellement des conseils de quartiers, les nombreuses avancées, ainsi que les différents projets issus du travail collectif, il cite notamment :

- La requalification prochaine du parc Méliès
- La rénovation de l'Orangerie, actuellement en cours de travaux
- La réfection de la rue du Bas Marin
- La refonte et le renforcement de la signalétique
- Le sauvetage du presbytère & de la Maison du 18^{ème}
- La réfection du toit du lavoir

- La suppression «du carré des indigents» du cimetière
- La sécurisation de plusieurs routes et carrefours
- Il indique également que le Conseil de quartiers a satisfait d'anciennes demandes :
- La réfection du sentier des Gilletains
- La limitation des horaires des salles de convivialité

Rentrée scolaire

M. Chauvet, Maire adjoint chargé de la Vie scolaire, intervient sur la rentrée scolaire 2012 pour annoncer l'ouverture de 5 classes sur la ville dont une à l'école Baudelaire ; Ce résultat satisfaisant n'aurait pu se faire sans la mobilisation des parents, des enseignants et des élus. Il indique que toutes les écoles ont bénéficié de travaux. Il est à noter toutefois quelques difficultés concernant l'accueil des 2-3 ans, particulièrement à Jean Moulin.

Il confirme par ailleurs que chaque établissement élémentaire, a été doté de tableaux numériques interactifs afin de permettre aux enseignants de disposer d'un nouvel outil pédagogique



supplémentaire permettant l'apprentissage de façon ludique. Et pour la rentrée scolaire 2012, ces établissements ont été équipés d'une classe mobile, composée de 15 ordinateurs portables pour les élèves et 1 pour l'enseignant qui dispose d'un logiciel de supervision lui permettant de suivre les travaux des élèves et déceler leurs éventuelles difficultés.

Senia : nouveau départ

Finaliste parmi 21 villes candidates pour le projet du « Grand stade de rugby », notre candidature n'a, toutefois, pas été retenue par la Fédération Française de Rugby. Ce concours a permis de révéler le potentiel du secteur du Senia ainsi que sa capacité à accueillir des projets ambitieux et structurants



Divers (arbitrage budgétaire - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères...)

M. Chazottes informe que les arbitrages budgétaires seront effectués lors d'un séminaire des élus qui se déroulera le 27 Octobre 2012. L'objectif étant de maintenir le niveau des prestations sociales, tout en poursuivant les investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie, sans compromettre la solvabilité de la Commune.

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères : Seules deux villes dans le Val-de-Marne ne l'appliquaient pas, il s'agit d'Ivry et d'Orly. Or devant l'augmentation des déchets collectés, ainsi que l'obligation prochaine du « Grenelle de l'environnement » d'établir une fiscalité incitative, dès 2015, le

Conseil municipal a adopté, à son tour, le principe de cette taxe, dont les modalités d'application sont en cours d'élaboration.

Cette dépense était jusqu'alors supportée par le budget général de la ville, ce qui ne permettait pas aux bailleurs de la récupérer auprès des locataires.

Mme Donfrancesco pense que cette taxe non incitative est injuste, car elle est indexée sur la valeur locative du logement et ne tient pas compte de l'effort de tri et de réduction des déchets effectués par les usagers.

II/Projets et travaux

Parc Méliès : premières orientations

Le 8 octobre, les architectes paysagistes ont présenté les premières esquisses de leur avant projet. Ils ont confirmé l'idée d'une nouvelle entrée au carrefour Guy Moquet/Joffre/Basset, et proposé la création d'une ceinture végétale dense pour en faire un lieu protégé de promenade et de détente. Ils suggèrent de regrouper les équipements sportifs. Une réunion dans les prochaines semaines est prévue.

Cité Jardin

La Ville va engager un vaste programme de travaux portant sur : la réfection des canalisations, l'enfouissement des réseaux aériens, le renforcement de l'éclairage public et le réaménagement des voiries et trottoirs, qui seront réalisés dans le respect des propositions émanant des riverains. Cet investissement de 3 millions d'euros démontre l'attachement que la Municipalité porte à ce quartier.



Place de la Gare

Ce projet, déjà évoqué lors du précédent Conseil de quartiers, entre désormais dans sa phase opérationnelle. Cet aménagement permettra de réaliser des places de stationnement et de «dépose minutes», y seront intégrés deux bassins de rétention d'eau. Ces aménagements, offriront aux Orlysiens une image moderne de ce lieu public très fréquenté.

M. Stouvenel demande s'il est prévu de remettre des bancs aux abords de la gare et d'installer des toilettes ? M. Chazottes rappelle que les bancs ont été, par le passé, source de nuisance et qu'il est nécessaire de réfléchir à leur éventuel emplacement. Mme Ben David demande si la gare sera équipée, à cette occasion d'un accès handicapés ?

Rénovation de l'Orangerie

C'est une revendication ancienne du conseil de quartiers, formulée par Mme Soulard, que de voir réhabiliter ce bâtiment historique. Les travaux sont en cours et cette salle devrait dès janvier 2013 être ouverte et accueillir notamment nos prochaines réunions de conseil de quartiers.

Point sur le centre ancien

1. La ville d'Orly a exercé son droit de préemption à l'occasion de la vente de la propriété « **Delerce** », afin de permettre à la Sem Orly d'y réaliser un petit immeuble de logements.
2. Au terme de 6 mois de réclamation, la mairie vient d'obtenir auprès des concessionnaires, la neutralisation des réseaux d'eau, de gaz et d'électricité, préalable à la démolition des constructions à l'angle de la rue du Commerce et de la rue du Plat d'Etain.
3. **Villa d'Arpin**, un nouveau permis de construire conforme aux nouvelles règles d'urbanisme vient d'être délivré. Il s'agit d'une opération privée.
4. En ce qui concerne l'implantation du **restaurant gastronomique** près de la place du marché, les négociations en cours sont en bonne voie, mais restent subordonnées à l'obtention des financements bancaires.
5. **Le presbytère** sauvé de la démolition à la demande de notre Conseil de quartiers, est actuellement en travaux et accueillera en 2013, l'association d'insertion Cogess 94, qui occupait les locaux de l'ex-Bnp qui seront proposés à la vente.
6. Le bâtiment vétuste sis **3 rue de la Croix** doit être racheté par les voisins et réhabilité.
7. La ville vient de faire procéder à la démolition de la **Ruine Foch/Prévost** et y réalise un aménagement provisoire.
8. La Municipalité vient d'installer sur la place du marché, **un panneau** d'informations lumineux.
9. **Une agence Adecco**, spécialiste du travail temporaire s'installe au 2, rue Louis Bonin, à l'emplacement de l'ancien groupe médical.
10. La Galerie du Centre Leclerc va prochainement accueillir sur deux niveaux, **l'enseigne «la Halle** » dédiée à l'équipement à la personne.

III/Fêtes et animations

M. Ménager intervient pour retracer l'activité culturelle et festive de ces derniers mois :

Fêtes de la Ville des 2 & 3 juin 2012

Le Samedi 2 juin, le spectacle déambulatoire féérique avec les plasticiens volants a remporté un vif succès, suivi d'un concert à 23 h du groupe Bootleg Abba, qui a séduit les Orlysiens.

Journées du Patrimoine du 15 & 16 septembre 2012

M. Ménager rappelle que le thème National, cette année, était « le patrimoine caché ». Les Orlysiens se sont rassemblés devant la butte sous laquelle se trouve la glacière cachée du Parc Méliès, puis ont visité le Trou à glaise, où ils ont été accueillis par des riverains. Des livres anciens et rares, exposés à la Médiathèque municipale, ont été proposés à la consultation du public. Les journées du patrimoine ont pris fin avec l'inauguration de la vigne (réalisée à partir d'anciens cépages « Melon »).

Programmation 2012-2013 du Centre Culturel

M. Ménager indique que la présentation de la saison a eu lieu le 5 octobre et que la programmation est riche et variée. Le tarif permet aux Orlysiens d'avoir accès à des spectacles de qualité devenant souvent célèbres par la suite.

Divers (Cinéma en relief)

La Municipalité a invité les Orlysiens à découvrir le cinéma numérique, lors de la projection d'un film en relief « Avatar », le dimanche 30 Septembre. Cette manifestation a rencontré un réel succès.

M. Chazottes reprend alors la parole pour évoquer successivement :



Le marché gourmand

Le Conseil de quartiers Ouest, en partenariat avec le Service économique de la ville a organisé une animation conviviale le samedi 22 septembre sur la place du marché du centre ancien : le « marché Gourmand » qui présentait les produits des commerçants du centre ancien et du marché a rencontré un vif succès. Cette animation s'inscrit dans les actions de redynamisation du Vieil Orly, tout comme le marché de Noël, qui se déroulera le 15 et 16 décembre 2012.

L'inscription au Service d'animation Seniors

Le Ccas a édité une brochure sur ses activités en direction des Seniors et a adopté le principe d'une cotisation individuelle de 5 €. Laquelle donne droit au colis de fin d'année et au banquet. Pour autant, cette cotisation ne doit pas être un frein à l'accès à la solidarité et le Ccas s'engage à étudier le cas des Orlysiens les plus modestes. Par ailleurs, M. Chazottes indique que le

Semaine bleue aura lieu du 15 au 19 Octobre, avec un débat sur le bénévolat et l'action citoyenne le 17 octobre de 15 h à 18h.

Présentation d'associations

Avec plus de 100 associations recensées, le tissu associatif de notre ville est particulièrement riche. M. Chazottes présente, à cette occasion, l'association « Horizons artificiels », dont le Président M. Gérard Trocmé, ancien commandant de bord en expose les activités. L'association est composée de 200 membres qui pratiquent une activité sur simulateur de vol dans les anciens locaux techniques de la ville.

IV/Sécurité-Prévention



Nuisance de voie publique

Dans plusieurs secteurs de la ville, et notamment la rue du Commerce, la pratique des « rodéos motos » a perturbé, cet été, la tranquillité des riverains et exposés leur auteurs et les passants à des risques insensés.

La ville a rencontré les services de police le 31/05 et alerté par courrier le Préfet, le Procureur de la république et convoqué une réunion publique le 26 Juin en présence du Commissaire et du représentant du Parquet. Depuis, la Police a effectué de multiples interventions, saisi plusieurs engins, engagé plusieurs procédures. M. Gramaglia, correspondant du Parquet à la ville d'Orly a reçu 4 des 6 jeunes convoqués. M. Chazottes rappelle tout de même, que c'est un phénomène d'ampleur

national.

M. De Barros demande s'il serait possible de mettre un dos d'âne au milieu de la rue du commerce afin de décourager ces « rodéos motos » ?

Relation Ville/Police

M. Chazottes a rencontré le commissaire Berne et son Adjoint le Commandant Oyez le 8 octobre pour faire un point sur les problèmes de sécurité du secteur Ouest.

Il semble que la situation du stationnement sauvage autour du Café le Narval s'est améliorée.

Le commissariat de Police s'est rapproché, depuis plusieurs mois, de l'organisme qui délivre les macarons handicapés, afin de lutter contre la prolifération des faux documents.

Le nombre de cambriolages n'a pas connu une recrudescence particulière (3 par mois en moyenne), dans le secteur pavillonnaire.

Il faut être vigilant concernant le « vol par fausse qualité » réalisé par des individus se faisant passer pour des agents des Services publics.

Depuis la mise en place des zones bleues, les A.S.V.P ont été invités à porter une attention particulière à ces sites, en privilégiant, chaque fois que cela était possible, la prévention. Ils ont tout de même dressé 146 contraventions sur le secteur Ouest entre le 1/01 et le 27/09/2012, dont 108 étaient liés à l'absence du disque de stationnement.

Pratiques commerciales déloyales

Mme Marconi, Maire Adjointe alerte sur ces pratiques discutables. En effet, des affichettes publicitaires sont distribuées dans les boîtes aux lettres, sur lesquelles figurent les numéros de téléphone des Services publics et sociétés privées de dépannage qui pratiquent des prestations médiocres et des prix extravagants. Il est donc recommandé la plus grande vigilance quant à ces pratiques et le recours à des artisans locaux.

Incendie dans le Senia

Un incendie d'origine électrique s'est déclaré le 24/09 au matin dans un entrepôt de tissu de la société Linda textiles rue du Moulin à Cailloux. Cet incendie a mobilisé 250 pompiers et 20 policiers et a entraîné des perturbations sur la circulation. Le Préfet et Mme la Maire ont rencontré les responsables des sociétés voisines dont l'activité a été lourdement impactée par ce sinistre.



V/Suivi des demandes et suggestions

- Les membres du conseil de Quartiers ont souhaité que soit améliorée **la signalétique** des commerces du centre. Celle-ci est aujourd'hui effective, et un marquage d'une croix verte a même été apposé pour indiquer la pharmacie.
- Vous aviez demandé que soit **amélioré la sécurité des enfants aux abords de l'école**

du centre. Après concertation des parents d'élève, du directeur et M. Reynaud, les services techniques ont installé des barrières de protection, créant une zone tampon sécurisée entre l'école et la voie publique. Ils ont également matérialisé deux passages piétons et posé des panneaux signalant la présence de

l'école. M. Reynaud remercie pour la réalisation de ces travaux.

- Vous aviez également souhaité que soit sécurisé **le carrefour avenue de l'Aérodrome/rue de la Croix**, c'est chose faite ; un marquage au sol balise clairement le cheminement des véhicules notamment la flèche qui facilite l'accès à la rue de la Croix.
- Par ailleurs vous désiriez une meilleure **visibilité sur l'avenue de l'Aérodrome, au sortir de la rue du Four**, une zone de stationnement interdit a été matérialisée à cette intersection.
- **Un plan de la ville, aux abords de la poste** a également été posé, à votre demande.
- **Madame Rodriguez** avait signalé des imperfections sur les trottoirs du Senia et de la rue du Commerce ; les interventions techniques ont été effectuées.
- **Mme Levitte**, de la Cité-jardin avait souhaité, entre autres demandes (qui seront traitées dans le projet de réfection de voirie) que soit remise en état la clôture du terrain de jeux donnant sur

la rue Baudelaire et que soit installé un panneau de basket ; c'est également chose faite.

- **M. Danialian**, Sentier des Ecoles avait porté réclamation depuis 2008, sans succès, sur l'éclaircissement de la haie qui assombrissait sa propriété. Les services de la ville, ont effectué un élagage qui permet, aujourd'hui, à cette propriété de retrouver sa luminosité.
- **M. Kaluza**, rue Guy Moquet, a attiré notre attention sur la dangerosité du carrefour Louis Guérin/Guy Moquet devant la Résidence pour personnes âgées Méliès. La ville a donc installé deux ralentisseurs et matérialisé devant la résidence deux places de stationnement en zone bleue.
- Les historiens locaux ont souhaité que soit sauvegardée **la mini-fresque** apposée sur le mur extérieur du local « du cantonnier chef » rue Basset, local qui sera prochainement détruit pour permettre l'extension de la bibliothèque Louis Bonin ; cette fresque et son support ont été déposés avec soins et seront remis en scène dans les nouveaux locaux.

Taxi social - Lors de la réunion qui s'est tenue avec Madame la Maire, M. Chazottes et la direction du Ccas, les décisions suivantes ont été arrêtées :

- La piste initialement privilégiée de l'intercommunalité a été abandonnée
- Afin de mesurer la nature et l'importance des besoins, un questionnaire sera distribué aux Orlysiens en novembre 2012.
- Parallèlement, un règlement sera prochainement élaboré, déterminant les conditions d'accès et de fonctionnement de ce nouveau service (préavis, amplitudes horaires, limites de déplacement...).
- Sa mise en œuvre s'effectuera de façon progressive au cours du 1^{er} trimestre 2013.

Parking Dorval - Lors du dernier conseil de quartiers, Il avait été prévu de renforcer l'offre de stationnement aux abords de la mairie (surtout les jours de mariage) en modifiant le sens de circulation en partie basse de la rue Dorval, afin d'aménager une dizaine de places de stationnement ; c'est chose faite.

M. Chazottes rappelle que toutes ces avancées résultent d'un travail commun des membres du conseil de quartiers, des services de la ville et des élus, afin d'améliorer le quotidien des Orlysiens.

Il remercie Mme Hind BENAINI et Mme Françoise VILLOT, pour l'aide qu'elles lui ont apportée dans l'organisation de ces réunions.



VI/Tour de table des membres du Conseil

M. Chazottes propose à tous les membres du Conseil nouvellement élus de se présenter brièvement lors d'un tour de table et d'exposer leurs éventuelles suggestions.

- **Mme Isabelle Novar**, Présidente de l'association Acte Ligue Up, précise que son association a pour but de réunir les habitants autour de la citoyenneté européenne, dans la convivialité.
- **Mme Raso**, Orlysienne depuis 2 ans est heureuse d'intégrer le Conseil de quartiers
- **Mme Donfrancesco**, indique qu'elle est sensible aux questions liées au handicap. Elle demande si le P.A.V.E (Plan de mise en accessibilité des voies publiques et espaces publics) de la ville d'Orly est accessible aux citoyens et s'il peut lui être transmis. Elle souhaite également que soit présenté un état des lieux de l'accessibilité ainsi que les propositions d'amélioration prévues dans le P.A.V.E.
- **Mme Bredillet**, remercie pour la signalétique indiquant sa pharmacie et demande si son collègue av. du 11 Novembre est également identifié. Mme Bredillet informe que dans la zone Senia, au carrefour du cimetière, sur l'avenue Charles Tillon, en direction de l'avenue de la Victoire, il n'y a pas de panneaux indicateurs du centre ancien et des commerces. Elle souhaite

également savoir quelles sont les solutions envisagées pour résoudre les problèmes de stationnement attendus dans le secteur Louis Bonin, du fait de l'augmentation de la population dans ce secteur, liée aux nouvelles constructions et de l'implantation d'Adecco.

- **M. De Barros**, Président Cnl Ilôt du Marché, fait état du camion Planète qui stationne place du marché le dernier samedi du mois et demande s'il est possible d'apposer un panneau avec les dates et lieux de passage ? Il souhaiterait également savoir si un projet d'aménagement de l'ancienne place du marché est prévu ?
- **Mme Bruneau** indique qu'il existe des problèmes de stationnement et de circulation sur le chemin des Gilletains. Elle a également constaté que les abords du chemin n'étaient pas propres et qu'il y a des rats. Par ailleurs, elle indique que les arbres du Clos Marcel Paul sont malades et souhaiterait savoir qui est compétent pour traiter ces arbres et les élaguer : Les services municipaux ou Valophis ? Elle demande

également si l'éclairage public réalisé récemment peut être prolongé dans la rue.

- **M. Daout** informe qu'en raison des travaux près de l'allée des Tilleuls, la balayeuse passe moins fréquemment et que les avaloirs sont obstrués. Il souhaite préserver l'aspect originel du parc Méliès et demande que les brochantes soient organisées plutôt sur la place du marché, si cela est possible et non pas au Parc Méliès.
- **M. Stouvenel**, Mrap habite rue du 11 Novembre. Il alerte sur les problèmes de graffiti qui enlaidissent les murs de la gare et ceux des commerces. Il souhaite savoir si les services de la Ville peuvent intensifier leurs interventions de nettoyage. M. Chazottes lui répond que pour ce faire, il faut l'autorisation des propriétaires desdits murs. M. Stouvenel demande ce que l'ancien local de la caisse primaire d'assurance maladie va devenir ?
- **Mme Bendavid**, artiste, s'interroge sur le flash code figurant sur les comptes-rendus de réunion. Il s'agit d'un code qui permet, à partir de son téléphone portable, d'accéder directement à la page des conseils de quartiers.
- **M. Ménager**, Mairie adjoint, chargé de la culture rappelle les différentes initiatives sur les quartiers et notamment les concerts qui se déroulent à l'Eglise St Germain.
- **Mme Marconi**, Mairie adjointe, chargée du logement se présente succinctement.
- **M. Le Guen** souhaiterait obtenir des informations sur les travaux d'A.d.p. M. Chazottes lui répond qu'A.d.p va engager les travaux sur le site d'Orly d'environ 400 Millions d'euros pour rénover et réunir les 2 aéroports, qui sont les garants de la pérennité de cet équipement majeur, vital pour la ville d'Orly et que le projet « Cœur d'Orly » est toujours d'actualité.
- **Mme Gauthreau**, née à Orly, habite près du Parc de la Cloche et souhaite que la ville reste à cette échelle et que les commerces du centre ancien soient redynamisés.
- **Mme Gressot**, à Orly depuis 1962, habite rue Parmentier. Elle souhaite alerter sur la circulation

qui devient dangereuse dans les rues Parmentier et Tillon, notamment en raison du passage des 38 tonnes empruntant le sens interdit, et des courses de motos. Elle informe également que les trottoirs devant Témis sont toujours glissants et que près du terrain vacant, rue Barbusse, les arbres dépassent sur la voie publique. Elle informe que les trottoirs près des Vignes sont toujours encombrés par des véhicules qui rendent dangereuse la circulation des piétons. M. Chazottes a noté ces problèmes et va étudier le moyen de renforcer l'offre de stationnement sur ce secteur, afin de permettre de libérer les trottoirs pour les piétons. (Dépose minute devant l'école ?)

- **Mme Le Quinio** a constaté que lors des travaux réalisés dans l'allée des Tilleuls, les ouvriers oublient fréquemment d'apposer le panneau «route barrée», ce qui cause des troubles à la circulation. Par ailleurs, elle regrette que la rue de Bellevue ait été mise en sens unique avant la réalisation des travaux, car cela aurait permis un meilleur dégagement de la circulation.
- **Mme Leduc**, A Orly depuis qu'elle est née. Mme Leduc indique, comme le lui a enseigné M. Chazottes : « la répétition est la base de la pédagogie ». Ainsi, les arbres du parc de la Maison de l'enfance ne sont jamais élagués et cela représente un risque pour les passants. Elle demande s'il est possible de faire un état des lieux sur la santé des arbres de ce parc. Elle suggère également de supprimer le portique en béton brut encadrant le portail d'entrée de la loge de la gardienne de la Maison de l'enfance, afin de redonner à ce beau pavillon son aspect originel. Elle rappelle que le trou devant le salon de coiffure, rue du commerce, n'est toujours pas rebouché. M. Chazottes lui répond, que malgré de nombreuses relances, la société privée (sous-traitante d'E.d.f.) n'est toujours pas intervenue.
- **M. Arabi**, habite Orly depuis 30 ans, il espère pouvoir participer à la réflexion commune. Il présente le site implanté rue des Charmilles et géré par l'A.U.V.M.

VII/Interventions du Public

- **Mme SCHAMBERGER** informe que des barbecues sauvages ont lieu sur le stade de Villeneuve le Roi et que la Police refuse d'intervenir. Elle indique que les jardinets de Villeneuve le Roi ne sont pas entretenus et elle tient à alerter également sur le problème de stationnement sauvage d'un camping-car stationné au clos Marcel Paul et souhaite que la mairie se déplace. M. Chazottes indique qu'il le fera.
- **Mme Robert** souhaite savoir à quel endroit de la place de la gare, la cascade d'eau sera implantée et s'il est prévu une sécurisation du bassin de rétention des eaux. M. Chazottes lui indique que le bassin d'agrément de surface aura une faible profondeur. Elle témoigne également de la présence d'habités en état d'ébriété aux abords de la gare qui sont source de nuisance dans le quartier.

- **Une intervenante** s'interroge sur l'origine de travaux de terrassement dans le champ, rue Parmentier et précise qu'un panneau indiquant le virage est au sol depuis longtemps. M. Chazottes répond qu'il ne s'agit pas de travaux, mais d'une formation à la conduite d'engins de chantier dispensée aux personnels de la ville. Pour le panneau, il se rendra sur place pour constater et le fera remettre en place.
- **M. Talon** mentionne le problème de circulation à certaines heures de la journée (matin et soir), dans la rue du Maréchal Joffre. Il demande que soit installé un dos d'âne. Il a également constaté que le parking situé le long du parc Méliès est encombré et empêche le passage des poussettes. Il demande une matérialisation du stationnement. M. Talon juge également nécessaire d'interdire aux camions le sentier des vignes.

M. Chazottes lève la séance à 22h30 en remerciant les membres et le public et les invite à se restaurer autour du buffet que nous a préparé M. Michel Beltoise.